

DROIT PRIVÉ

PRÉCIS

Droit fiscal des affaires

Patrick Serlooten

2^e édition

Delta

DALLOZ



Une fiscalité de plus en plus lourde et omniprésente impose à tout décideur une connaissance précise des obligations fiscales des entreprises et du traitement fiscal des opérations d'affaires. C'est à cette préoccupation que répond ce Précis de droit fiscal des affaires.

Par l'importance des informations fournies et un exposé méthodique, il permet aux étudiants des universités et des grandes écoles d'appréhender efficacement la matière et d'en percevoir la logique.

Par-delà, ce Précis s'adresse à tout fiscaliste en lui permettant d'intégrer la variable fiscale dans ses décisions de gestion et de trouver la solution des problèmes particuliers qui lui sont posés.

L'ouvrage est divisé en quatre parties :

- La première partie traite de l'imposition de l'activité de l'entreprise individuelle.
- La deuxième partie consacrée à l'entreprise sociétaire permet de traiter principalement de l'imposition du bénéfice social, mais aussi d'exposer la situation fiscale des associés et des dirigeants.
- Dans la troisième partie est présentée l'imposition du chiffre d'affaires de l'entreprise, c'est-à-dire la TVA.
- L'étude de l'imposition du capital de l'entreprise dans la quatrième partie permet de montrer que la réunion du potentiel économique nécessaire à l'activité de l'entreprise ainsi que sa détention sont sources d'obligations fiscales souvent importantes, même si le caractère professionnel de ce capital lui permet d'échapper à l'impôt sur la fortune.

Patrick Serlooten, agrégé des facultés de droit, est professeur à l'Université des Sciences sociales de Toulouse où il enseigne le droit fiscal des affaires et le droit commercial. Il est l'auteur de plusieurs autres ouvrages traitant principalement d'aspects particuliers de la fiscalité des affaires.

Prix Spécial
Pays Arabes : 98 F.F

<http://www.dalloz.fr>

ISBN 2247043216



9 782247 043217